L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 7 MAI 1893.

STATEMENT OF
THE MUTUAL LIFE INSURANCE
COMPANY OF NEW YORK
RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT.
For the year ending December 31, 1892

Assets - $175,084,156 61

Reserve for Policies (American Table 4 Per Cent.)	$[illegible]
Miscellaneous Liabilities	[illegible]
Surplus	15,[illegible]

Income

Premiums	$[illegible] 84
Interest, Rents, &c.	8,[illegible]
	$40,[illegible]

Disbursements

To Policy-Holders	$19,[illegible]
For Expenses and Taxes	7,[illegible]
	$[illegible]

The Assets are Invested as follows :

United States Bonds and other Securities	$65,[illegible]
Loans on Bond and Mortgage, first lien	60,[illegible]
Loans on Stocks and Bonds	10,[illegible]
Real Estate	15,[illegible]
Cash in Banks and Trust Companies	7,[illegible]
Accrued Interest, Deferred Premiums, &c.	6,075,474 87
	$175,084,156 61

Insurance and Annuities

Insurance Assumed and Renewed	$654,[illegible]
Insurance in Force	745,[illegible]
Annuities in Force	[illegible]
Increase in Annuities	$[illegible]
Increase in Payments to Policy-Holders	[illegible]
Increase in Receipts	2,[illegible] 71
Increase in Surplus	2,[illegible]
Increase in Assets	15,577,017 [illegible]
Increase in Insurance Assumed and Renewed	47,727,785 [illegible]
Increase in Insurance in Force	50,[illegible]

NOTE—In accordance with the intention of the Management as announced in November, 1891, to limit the amount of new insurance actually issued and paid for in the accounts of the year 1892, to One Hundred Million Dollars, the amount of insurance in force as above stated includes the amount of such voluntary limit with but a slight increase unavoidable in closing the December accounts

I have carefully examined the foregoing Statement and find the same to be correct
A. N. WATERHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual

ROBERT A. GRANNISS, Vice-President

WALTER R. GILLETTE	General Manager
FREDERIC CROMWELL	Treasurer
EMORY McCLINTOCK LL.D., F.I.A.	Actuary

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi—Par une femme mariée comme femme de ménage, sachant coudre et repasser. S'adresser, 20 Toulouse. 6 mai—2f

DEMANDES.

ON demande—Des informations sur la femme, les enfants ou les héritiers de Fr. Hiech, qui est mort en cette ville le 5 janvier 1865. A. J. ZANG. 32 Chartres. 7 mai—3f

ON demande—Une jeune fille comme gardienne et pour coudre, une blanche ou française préférée. S'adresser au No 278 rue Joséphine. 7 mai—1f

MME GODIN-M. demande des ouvrières et des apprenties pour robes, 44 Bourbon. 7 mai—1f

ON demande—Une bonne d'enfants au No 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 5 mai—

ON demande une femme de couleur comme bonne d'enfants pour la campagne, parlant français et munie de bonnes recommandations. S'adresser 245 Esplanade, de 9 A. M. à midi, excepté le samedi. 5 mai—7f

A LOUER.

UNE maison en briques à deux étages, récemment peinte et dans le meilleur état, 312 rue de Chartres, à distance de la rue; grillage en fer; onze chambres; à proximité de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, aussi des chemins de fer I. C. et Morgan, loyer $32 par mois. S'adresser 310 Chartres. 7 mai—

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, avec bail. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne.
A. SARTHOU.
2 mai—1 semaine.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 197 Decatur, coin St Louis. 21avril—3sem

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D— A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Cotonio, notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M.; que W. O. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
4mai—3f au 7juin

James C. Munroe vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,281—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John K. Picton, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 mai—3 7 12

Conrad Wundenburg vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,449—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. Luderbach, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mai—2 6 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,869, Division D.—John Flathers vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John Flathers soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel Esq., notaire, à son bureau No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 avril—3f au 10 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,896 — Division D — Ordre de Cour—Salomon Kahn vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Salomon Kahn soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. P. Upton, Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse Morris, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 12me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20mar—3f au 12 mai

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,857—Division "E"—Aikhana frères vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens cette affaire faite par Aikhana frères soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la dite cession soit convoquée et tenue pardevant le dit pardevant Andrew H. Wilson, notaire public de cette ville, commençant le 9 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Pinckney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre la personne et les biens des dits Aikhana Brothers soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 avril—3f au 10 mai

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73.....CHARTRES.....73

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey, Propriétaire, vs A Ramsey et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval gris marron.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
27 avril—27—2 9 mai

Fortunato Greco vs. Mme T. Tapata, femme divorcée de A. Garcia.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 22,740.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles meublant, un piano et tabouret.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
26 avril—2 9 mai

Jackson Brewing Co. vs. S. W. Gray.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, — No 17,239.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Mere', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le second district de cette ville, le MARDI 9 mai 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre Thos. L. Ross, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,651, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. Thos. L. Ross

2° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,652, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. David Jackson.
Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

Thomas G. Cuneo, Agent, vs Adolph Davis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 24,031—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, No 232 avenue Tulane, le MARDI 16 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
6 mai—6 10 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John L. Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,041—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wilhelmina Weinmann, veuve de John L. Weinmann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 7 13

Succession de Mme A. P. Groez-Forche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,410 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Bonnebel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 7 13

Succession de Mme Caroline Prats, veuve de F. del Nodal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,945 — Division A. — Attendu que Ramon del Nodal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Prats, veuve de F. del Nodal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 7 13

Succession de Chas. Rosin Seuzeneau et Rosine Seuzeneau, née Fagot, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,907—Division B.—Attendu que Louis Oscar Seuzeneau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Chas. Rosin Seuzeneau et Rosine Seuzeneau, née Fagot, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29 mai 2 7

Succession de John J. Pettier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,410—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lawrence Bouche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29—mai 3 7

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Dechard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,623, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Sarah Ann Watts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28 mai 2 7

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,883—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7mai

Succession d'Alois Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,862—Division A—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alois Fischer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—fév 2 7

Succession de Hermann Gohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,860—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hermann Gohr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29—mai 3 7

Succession de Firmin Levasseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,662—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Angèle Cousin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—mai 2 7

Succession de James F. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,071—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James F. Randolph et F. C. Gregory, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 mai—6 10 15

Succession de Herbert Marsden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,948—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herbert Marsden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 mai—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une table de billard, accessoires, etc.

Miles Ross et Eliza Bock vs George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
Une table de billard et accessoires, une pendule, un paravent, une petite table, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Poeyfarre entre Camp et Magasin, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.

Charles F. Holden vs ses créanciers No 35,960.

Eureka Homestead Society vs Charles M. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magazine; le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci-dessus No 35,960, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété attrayante du sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo. Sur des conditions de crédit.

Thomas Sully vs William E. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892, le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, ad mesure américaines, cinquante-deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de plaignant, d'après un acte passé pardevant Jos. C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, étant deux mille cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892, pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque du vendeur portant 5 0/0 concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries par le shérif whiskies, vins, liqueurs, cigares etc. coffre-fort, etc.

Anheuser Busch Brewing Association vs Emile Bach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,891.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 5 mai 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 11 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local, No 214 rue Poydras, entre Baronne et Dryades.
Le contenu et installations etc., de la grocerie qui se trouvent dans le dit local, comprenant un grand assortiment de groceries de fantaisie et pour famille, vins, liqueurs, whiskies, cigares etc., d'après un inventaire enregistré.
Aussi un coffre fort.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 à 11 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmony.)

George Scheuermann vs. Francis Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 38,450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désigné comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget, et les dits lots de terre mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds, le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième; le lot No 2 mesure vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 538.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une table de Pool.—Belle montre en or, etc.

La Dennery Co. vs. Tim Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans.—No 37,676.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 mai 1893 à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—
1° Une table de pool et tout ce qui y appartient, aussi installations pour un café, liqueurs, etc.
2° Une montre en or à double boîtier, à remontoir, fabrique Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 avril—29—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues Huitième et St-Thomas.

George Scheuermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 23 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois-quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.
Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DE CHOIX Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, Entre les rues Franklin et Liberté.

Succession de James E. Walsh et sa femme.

No 34,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 156 rue Carondelet.—MERCREDI 7 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 2 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir :

Le cottage double de choix Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, dans le Premier District, l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Franklin et Liberté. Le cottage est en bois, avec galerie devant, 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc. Dans un voisinage bien désiré, près de tous les avantages. Le lot est désigné par le No 14, sur un certain plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces et 3 1/2 lignes de face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893, et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, Esq., notaire public.
6mars—6 10 17 24 31 juin7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double —DANS LE— Cinquième District —ET— Des sites pour bâtir dans le Premier District Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson. —ET— Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No. 38,095 | Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci-dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 166 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 505, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds, le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses et garanties usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

PAR A. BRIGNONI.

VENTE DE SYNDIC.

Très opportunément, vu la raison, au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato,

LUNDI, 15 MAI,

Une excellente occasion pour les confiseurs et ceux qu'intéresse cette vente. Tout le contenu de la confiserie et du salon de crèmes à glace de Geo. F. Holden, comprenant les dernières améliorations: une machine à moteur et courroies, un dynamo, une magnifique fontaine à soda, (R. M. Green & Co.) avec comptoir, machine à mélange, installations, bancs et vitrines, un coffre-fort Diebold, belles vitrines, éventails électriques et accessoires, lustres, Range Monarch et accessoires.
Dans l'affaire de Geo. F. Holden vs ses créanciers—No 37,629—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur—Bureau, 49 rue Royale, il sera vendu, LUNDI, 15 mai 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le fonds de commerce contenu sur les dits lieux, consistant des articles les plus modernes fabriqués, savoir une fontaine à soda, (R. M. Green & Co.) avec comptoir, installation pour glacer (shake machine) six porte-verres et six verres complets, 12 cans S. tables, 1 à Aurora, 1 coffre-fort Diebold, 1 desk de bureau, 1 chaise de bureau, un comptoir circulaire et vitrines, 1 paire balances à candi, un comptoir d'argent (cash register), 1 vitrine de 25 pieds, 1 grand desk (standing desk) en chêne, 1 lot de lingerie de table en toile, 8 petites tables, 1 grande table en chêne, 34 C. S. Chairs, 1 buffet en chêne, 6 éventails électriques, moteur (shafting) et courroies, 2 lustres, 6 becs de gaz, 6 lustres électriques, 1 lustre à 2 lumières, 17 globes et verreries, 65 assiettes à crème, 1 machine hand-power test, divers objets de faïence, un fourneau (range) monarch et accessoires, une table à candi avec dessus en marbre, un dito en pierre, 2 machines à candi, 1/2 baril gin, 1 four et tourtières, rouleaux, articles de ferblanc, boîtes à candi, 1 paire de balances à plateforme, 1 vitrine, éclairage électrique, etc. 1 Heater, machine à crème à glace, 1 machine, 1 fermeur de glace, 1 machine avec moteur et courroies, 1 Dynamo, 1 glacière, 50 sorbetières, 37 sorbetières carrées, 1 tente, 50 pieds de tuyaux.
Le tout à vendre en lots, conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—comptant.
3 mai—3 4 7 12 14 15

VENTE DE SYNDIC.

Dans l'affaire de Walter Scott vs ses créanciers.

Tout le contenu de marchandises de l'établissement bien connu de

PAPIERS A TAPISSERIE de Walter Scott.

—Aussi—

Un lot de compte à recevoir.

No 278 avenue St Charles, près Calliope, JEUDI, 11 MAI 1893

Walter Scott vs ses créanciers.

No 37,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu JEUDI, 11 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 de l'avenue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu de marchandises que contient le dit local consistant d'un grand et joli assortiment de papier peints, moulures, décorations, bordures, meubles de bureau, coffre-fort, jolies partitions, stores, tables à travail, échelles, vitrines, machines à coudre, grands chevalets, chevalets et étagères et autres articles qui appartiennent à un établissement de papier peints de première classe.

—aussi—

Un lot de comptes à recevoir, un cheval et harnais.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—comptant.
30 avril, 30—mai 1 7 8 10 11.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables —AVEC LES— Cottages simples et doubles qui s'y trouvent, Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Eckers, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893 dans l'affaire de la succession de Bernard Eckers, décédé, Dossier No 36,142, il sera vendu à l'encan :

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port St-Ferdinand, Villeré, (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St-Jean Baptiste), Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quelque Quatre ou Cinq Cottages simples ou doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de la vente, le plan peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.
Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
7avril—7 14 21 à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage, etc.

Succession de Bernard Senat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,723—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 16 mai 1893, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu sur les lieux, 193 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 3 mai 1893, pour le compte de la dite succession—
Un lot de meubles de ménage etc.
Conditions—Comptant.
5 mai—5 10 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de la Banque des Citoyens.

Succession de Bernard Senat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—No 38,723.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 3 mai 1893, pour le compte de ladite succession

15 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions—Comptant
5 mai—5 10 11 17

Grande Vente à l'Encan D'OBJETS EN GAGE, CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 8 MAI, A 11 HEURES,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé de tout, et consiste en un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et variés trop longs à énumérer.
P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
3 mai— 155 rue de la Commune.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 206, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du même jour de février 1868 et mesurant comme suit:
Les lots Nos 10 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et le lot No 12 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois convenant aux artisans, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cuve, etc. à son prix 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Freret, désigné comme le lot No 12 dans l'îlet 385 le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses de garantie usuelles. Pour la propriété secondement décrite, comptant à l'adjudication.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avr—19 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée du Premier District. No 247 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.

Succession de Cayetano Moria.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893 pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur et améliorée décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Murray, architectes, le 26 mai 1868 et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Moretto par J. O. Starks, notaire, le 26 mai 1868, le dit lot B attenant au lot A, sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesure 35 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en brique à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.
L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,459.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Prieur, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composés des lots primitifs Nos 19 et 20 et dix pieds au lot primitif No 24 derrière les dits lots et mesurant chaque, incluant les dix pieds ajoutés à chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.
Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.

EUGENE MASSON ET AL.
VS.
LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET AL.

No 37,353—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, sous voyer, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 25 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne de côté à la rue des Remparts, et 83 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. M. Forcelle, N. P., aux frais de l'acquéreur.
12 avril—12 19 26—mai 3 10 17

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après le dépôt formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN,

PAR A. BRIGNONI.

Cottage double, 194 et 194 1/2 rue des Français entre Villeré et Robertson.

A L'ENCAN.

Mercredi 10 mai—Loué $16 par mois.

PAR ALBERT BRIGNONI, Encanteur—bureau 49 rue Royale—MERCREDI 10 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet No 510, borné par les rues Français, Villeré, Urquhart et Union. Le dit terrain mesure, en pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, quatre chambres, office et citerne de chaque côté. Pavé Schillinger. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an de crédit, payable en un billet portant hypothèque spéciale; huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, et fera un dépôt de 10 pour cent pour garantir la vente.
L'acte de vente pardevant J. R. Légier, aux frais de l'acquéreur. 7 mai 7 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort de Diebold. Meubles de Bureau, Livres de loi ET AUTRES EFFETS.

A L'ENCAN.

Au No 23 rue Carondelet, près Commune, MARDI, 9 MAI.

W. H. Steart et als. vs John Klein et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,452—Division C.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, MARDI, 9 mai, à 11 heures A. M., au local No 23 rue Carondelet, près Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 26 avril 1893, il sera vendu à l'encan, biens meubles, conformément à un inventaire déposé à la Cour, à savoir—

Un splendide coffre-fort à combinaison, à porte double, "marque Diebold," meubles de bureau chaises de bureau. Les actes de la Législature de la Louisiane de 1852, 1853, 1854 et 1869 à 1880 inclusivement. Le rapport annuel de la Louisiane, vols. 28 à 29 et No 34 et autres livres.
Conditions de la vente—Comptant.
29 avril—29 30—mai 3 9

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.

Succession de Charles Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 38,290.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No 36 rue Royale—MERCREDI 24 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus nommée, daté le 18 avril 1893.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman et mesurant trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi, daté le 3 mai 1860 et annexé à un acte fait par devant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1886.

Conditions — Comptant — L'acquéreur assumera, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1892 et 1893 et devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de la ville près de l'Ecole McDonogh, New Pythian Opera House et le Dépôt du chemin de fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats Unis.

Succession de Barthelemew Guillot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 36,270.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise du droit, titre, intérêt, possession légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Barthelemew, Lamarque et Pelican, désigné comme lot No 20 de l'îlet No 19, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Barthelemew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Barthelemew.
Voir plan à la Bourse.
Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
12avril—12 19 26—mai 3 10 17

Etat de situation trimestriel —DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 30 mars 1893.

ACTIF.

Actions et bons	$482,945 17
Prêts (garantis) par propriétés foncières	325,249 00
Prêts à échéances, garantis par collatéraux	516,934 11
Prêts sur demande	730,361 16
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	3,935 00
Comptant	170,660 59
Total	$2,231,835 03

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	140,051 46
Intérêt acquis	25,978 98
Dû à 6423 déposants	1,965,624 59
Dividendes non payés	180 00
Total	$2,231,835 03

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 mars 1893.
FRED. ADOLPH, Notaire.
Correct—Atteste:
J. E. MERILH.
A. VIZARD.

Etat Trimestriel
DU DÉPARTEMENT DE BANQUE,
—DE LA—

Banque des Citoyens
De la Louisiane,

A la clôture des affaires, le 29 avril 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières	$144,012 65	
Bons et actions	33,673 04	
Dettes suspendues	54,116 06	
Prêts et escomptes	369 453 66	
		$601,256 41
Prêts sur demande	$447,679 25	
Echange, étranger et local	49,217 13	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	297,961 87	
		794 858 25
		$1,396,114 66

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits indivis	91,141 53	
		$471,341 53
Dû aux déposants		924,773 13
		$1,396,114 66

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 29me jour d'avril 1893.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les voûtes de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, à savoir: deux cent quatre vingt dix-sept mille neuf cent soixante-un 87 100.
JOSEPH LOMBARD.
ERNEST PRAGST.
30 av—1f

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée et Terrain nu dans le Premier District, Coin des rues Palmyre et White. Cottages, écuries, et terrains à bâtir.

Succession D. H. Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendue le 5 mai 1893, dans la susdite succession:

1° Le joli cottage en bois No 246 rue Palmyre, à distance de la rue, ayant 3 chambres, citerne, auvent, etc. La propriété est ainsi décrite: Deux certains terrains situés dans le 1er District de cette ville, carré désigné par la lettre E, borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet et l'allée Jane, désignés par les Nos 5 et 6, sur un certain plan, dont une copie ou un croquis est annexé à l'acte d'achat du dit Detlef Henri Kaack, d'après lequel les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds 4 pouces 7 lignes de face rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 25 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

2° La jolie maison de résidence simple ayant une grande écurie, coin des rues Palmyre et White. La maison a galerie devant, 3 chambres, citerne, auvents, etc. La propriété est décrite comme suit. Deux certains terrains situés dans les mêmes district et carré que la propriété premièrement décrite, et désignés par les Nos 8 et 9 sur le susdit plan ou croquis, et mesurent conformément, chacun, 25 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 25 pieds 4 pouces de profondeur dans le fond. Le lot No 9 forme le coin des rues Palmyre et White.

3° Deux autres certains lots de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 10 et 11 sur le plan susdit, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot No 11 mesure 113 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne regardant la rue Gasquet, et 113 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne de division avec le dit lot No 10, lequel lot No 10 a une profondeur du côté opposé regardant la rue Palmyre de 114 pieds.

Ces propriétés sont situées dans un voisinage choisi et qui s'améliore rapidement, à portée des avenues du Canal et de Broad.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et contenant toutes les clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant, pour assurer la vente.
Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mai—7 10 17 23 31—4 juin jusq. jour vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le siège d'affaires bien connu et populaire. —CONNU COMME— "Cassanova's Shoe Store." Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine. Et la bâtisse avec magasin à deux étages, No 620 rue Magazine.

Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

Succession John McGinty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893 à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et ainsi décrite—

1° La propriété admirablement située pour affaires coin sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store", comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations y consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars, etc. Les deux lots de terre susdits désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté de mars 1893, et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlet borné par les rues Jackson et Constance dans le Quatrième district de cette ville, mesurant conformément 32 pieds de face chacun à la rue Magazine, sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci-dessus décrite No 620 rue Magazine, ayant une galerie spacieuse de face, contenant 6 appartements, etc., et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et îlet que la première propriété ci-dessus décrite et est désigné par la lettre C conformément au ci-dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le magasin élégible en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises. Nos 622 et 622 1/2, rue Magazine, touchant et dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, occupée comme une boucherie sur un côté et un magasin de meuble sur l'autre côté, avec hangar, cuve et allée (à 4 pieds), le côté vers l'avenue Jackson. Le lot est désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, et mesurant, conformément, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés admirablement situées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au milieu du grand centre d'activité commerciale groupée autour du Marché Magazine. Le coin est un des plus heureux emplacements d'affaires de la ville. C'est pour les marchands en détail entreprenants ou les capitalistes une occasion sans pareille de faire un placement des plus avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque ou lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16avril—16 19 26 mai3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur, Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Barthelemew, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1885 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. Toledano, architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthelemew, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 292, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthelemew sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick: 158 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6, 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-David, divisant à l'arrière des lots de 9 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 28 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 104 pieds, et 106 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la reste à 1 et 2 ans de crédit [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage double dans le Second District. Nos 251 et 253 rue Marais, Entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines.

—A L'ENCAN.—

Robert Murphy vs. Wm. E. Murphy.

No 28,215—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 3 mai 1892 et signé le 2 juillet 1892 et confirmé par la Cour Suprême, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir:

Le cottage double à un étage et mansarde, Nos 251 et 253 rue Marais, dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Chemin du Bayou et Ursulines. Le lot mesure 60 pieds de face à la rue Marais sur 164 pieds de profondeur sur un côté et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, d'après un acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, daté le 29 avril 1850, sous le nom de W. E. Murphy.

Le cottage a sept chambres de chaque côté, la cour est pavée, et est situé dans une partie du Second district bien améliorée près de plusieurs lignes de chars.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt seulement 6 pour cent par an, et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893 en outre du montant de l'adjudication et devant déposer dix pour cent du prix d'enchère comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.
7 mai—7 10 17 24 31—juin 7 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Groskoff et sa femme.

No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893 et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci-dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir:

1 Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné sur une esquisse par D. M. Brosman, sous-voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 274 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 8 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247. Ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet No 37, A, borné par les rues Washington, Troisième, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et Zimple.

5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stack, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1888 pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au aux détenteurs des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaires ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annunciation (anciennement Prieur) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 297 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 32 pieds 9 pouces 5 1/2 lignes sur la rue Annunciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence à deux étages en bois, 111 rue Deuxième. Joli cottage simple en bois, Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré. Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois, Nos 80 et 80 1/2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson. Meubles de Bureau et Stock.

Succession de Thomas McIntyre.

No 37,044.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une action du fonds capital de la "New Orleans Board of Trade."

2° La maison de résidence en bois, à deux étages, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annunciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun, 25 pieds, 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 128 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un bon voisinage.

3° Le joli cottage simple en bois, 59 avenue Cleveland, ci-devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galeries devant et sur les côtés, cinq chambres, auvent, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Celles, en date du 10 avril 1868, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double à un étage avec mansarde, en bois, 80 et 80 1/2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District, de cette ville, carré d'îlet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres, de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois, à l'arrière, ayant, de chaque côté, deux chambres, auvent, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, et 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain étant borné sur le côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui sont contigus. Ces propriétés sont à une distance commode du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et les lignes de chemin de fer, et sont excellentes comme placements d'argent rémunérateurs.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union, entre St-Charles et Carondelet—

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre fort en fer, un desk "roller-top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 av—16 22 29—mai 6 13 17

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le [illegible]
[illegible]
Accords et réparation [illegible]